

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-775357

A 67651

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

2851

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

KASSAR NEZETTA

Date de naissance :

18/01/55

Adresse :

385 LOT LAFA RGF Bouskoura

Tél. :

0668110100

Total des frais engagés :

583,70

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. TAIFI Fayçal
Médecine Interne
Diar Aïdalous Jasmine 4
4ème, Etage N° 16
Tél: 0522 50 21 18 - 06 61 25 67 56

Date de consultation :

24/6/2023

Age:

Nom et prénom du malade :

Lui-même

10 JUIL. 2023

Enfant

Lien de parenté :

Conjoint

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/06/2013	PL	A 00,00	INP : 091269063	

05/07/2013 controles & refroidissement Dr. TAISSI Fayçal
Dr. TAISSI Fayçal Médecine Interne
Médecine Interne Diab. Audouard Jasmina 4
4ème étage N° 15
06 61 25 67 56

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	2022-06-21 18:06:00	161,70
	2022-06-21 18:06:00	14,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

Traitements		CŒFFICIENT DES TRAVAUX															
		MONTANTS DES SOINS															
		DÉBUT D'EXÉCUTION															
		FIN D'EXÉCUTION															
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES		CŒFFICIENT DES TRAVAUX															
DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE																	
<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;"><hr/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	<hr/>			B	35533411	11433553	G		
H	25533412		21433552														
D	00000000		00000000														
<hr/>																	
B	35533411	11433553															
G																	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																	
		MONTANTS DES SOINS															
		DATE DU DEVIS															
		DATE DE L'EXÉCUTION															

Docteur Fayçal TAHIRI

Diplômé de l'Université de New York
Spécialiste en médecine Interne
Gérontologie
Médecine préventive



الدكتور فيصل الطاهري

خريج كلية الطب بنيوورك
أخصائي الامراض الباطنية
طب الشيخوخة
طب الوقائي

Le 05/07/2023

N° Kassri NEZHA

1) Plaquenil 200 mg (1 mn's)

1 cp à faire/jour

à 14,00

2) Doliprène 1 gr.

1 cp à faire/jour si douleur

PPV: 14DH00
PER: 11/22
LOT: 12592

PPV: 14DH00
PER: 06/26
LOT: M1903

PPV: 14DH00
PER: 01/25
LOT: L251

Dr. TAHIRI Fayçal
Médecine Interne
Dtar Al Andalous Jasmine 4
Appart N° 18 - Etage N° 10
Tél: 0522 13 55 Casablanca
Fax: 0522 13 45 57
Pharmacie MARIA SABRINA
Loubna ALAKKARI
Docteur et Pharmacien
Tél/Fax: 0522 13 45 57

Docteur Fayçal TAHIRI

Diplômé de l'Université de New York
Spécialiste en médecine Interne
Gérontologie
Médecine préventive



الدكتور فيصل الطاهري

خريج كلية الطب بنيويرك
أخصائي الامراض الباطنية
طب الشيخوخة
الطب الوقائي

le 24-06-2023

Kassri NEZ ha.

14/11/20

ii Salazopynnn Steony SV

1 p 2 fns / Juv au mél
des pfas

Distribué sous licence
-- LAPROPHAN S.A.--
21,rue des Oudaya
Casablanca -- Maroc
PPV: 141DH70

~~Pharmacie MARIA SARL
Laâbia EL AKKARI
Dokter Dr. Pharmacie
Bouskoura Centre Km 13,5 Casablanca~~

Dr. TAHIRI Fayçal
Médecine Interne
Diar Andalous Jasmine 4
Téléphone Etage N° 16
Tél: 0522592118 - 0661256756